



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E119774** VALABLE JUSQU'AU **30/09/2026**

ÉDITÉ LE 06/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/02/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RM SAINT PIERRE 530514884

Siret : 530 514 884 00036

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0013683K

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-190079

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-190079

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : TROPIK'ELEC

101 CHEMIN DE LA BALANCE
101 TER
97410 SAINT-PIERRE

Téléphone : 06 92 32 94 60

Fax :

Portable : 06 92 66 23 75

Responsabilité légale :

GUINEBAUD GUILLAUME GÉRANT / GUINEBAUD SABINE GÉRANT

Site Internet : <http://www.tropik-isolation.re>

E-mail : direction@tropikelec.re

Effectif moyen : 30 Tranche de classification : EFF3 Chiffre d'affaires H.T. : 2 500 000 Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	16	02/04/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	8	06/02/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur		18/07/2023
Nombre total de qualifications : 3			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E119774

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2026

ÉDITÉ LE

06/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/02/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 530 514 884 00036

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0013683K

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-190079

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-190079

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : TROPIK'ELEC

101 CHEMIN DE LA BALANCE

101 TER

97410 SAINT-PIERRE

Téléphone : 06 92 32 94 60

Fax :

Portable : 06 92 66 23 75

Site Internet : <http://www.tropik-isolation.re>

E-mail : direction@tropikelec.re

Responsabilité légale :

GUINEBAUD GUILLAUME GÉRANT / GUINEBAUD SABINE GÉRANT

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	02/04/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	06/02/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	18/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	02/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.